

Dans les collections de l'Université de Liège, une place importante est occupée par l'imprimé de 1487 du *Propriétaire en françoys* de Pierre Farget. Cet ouvrage est un remaniement du *Livre de propriétés des choses*, une traduction précédente, en moyen français, de l'encyclopédie *De proprietatibus rerum*, achevée vers 1240 par le franciscain Barthélemy l'Anglais. L'œuvre latine se compose de dix-neuf livres, organisés selon la structure suivante : les livres I à III traitent du monde immatériel ; les livres IV à VII décrivent le corps humain ; les livres VIII à XVIII présentent le macrocosme (l'univers, les animaux, la terre...) et, enfin, le dernier livre expose des sujets divers allant de la perception des couleurs au quadrivium.

Au cours du XIVe siècle, le *De proprietatibus* a fait l'objet de plusieurs traductions en langues vernaculaires (cf. Van den Abeele, Meyer 2005), parmi lesquelles le *Livre des propriétés des choses*, composé par le frère augustin Jean Corbechon, lecteur à la Faculté de théologie de Paris (1359-1369) puis maître en théologie et chapelain du roi Charles V de France. À la cour de Charles V, la diffusion des sciences connut un essor extraordinaire (cf. Bertrand 2014). Selon l'auteur, ce fut le roi en personne qui demanda à Corbechon de traduire le *De proprietatibus* : « il a pleü a vostre royal majesté a commander a moy [...] que je translate le livre devant dit de latin en françoiz, le plus clerement que je pourray » (Ribémont 1999, p. 96). Comme le suggère cet extrait tiré du prologue, Jean Corbechon est particulièrement attentif à la clarté de sa translation : pour que son public comprenne les mots techniques latins, il n'hésite pas à les traduire à l'aide des outils linguistiques les plus divers. Dans le livre V consacré à l'anatomie humaine, par exemple, lat. *tela uvea* devient la « toille qui est semblant a l'escorce d'un raisin noir » (périphrases), lat. *dentes incisores* passe à « tranchans dens » (calque sémantique) et enfin, lat. *genitalia* est remplacé par « les membres genitairres » ou bien « les parties honteuses » (couple synonymique). L'ouvrage fut achevé en 1372, et une vingtaine de manuscrits qui transmettent le texte sont encore conservés aujourd'hui.

Vers la fin du XVe siècle, Pierre Farget, docteur en théologie et lui aussi membre de l'Ordre de Saint Augustin, remania la traduction de Jean Corbechon, et publia en 1482 à Lyon, chez l'imprimeur-libraire Mathias Huss, *Le propriétaire en françoys* (sur le sujet, cf. récemment les deux articles de Françoise Fery-Hue et Christine Silvi, dans Ducos 2014, p. 47-87 et 89-123). Sa nouvelle traduction sera reproduite dans plusieurs réimpressions successives (1482, [1484], 1485, 1485 = 1486, [1486], 1487, 1491, etc. – cf. Pettegree et al. 2007, I, p. 82b-83b).

Bien que la version de Jean Corbechon soit fondamentale sous plusieurs aspects, de la création d'un lexique technique en langue vernaculaire à la diffusion d'un savoir issu de différentes disciplines parmi les non-spécialistes, l'ouvrage de Pierre Farget – dont un exemplaire de 1487, avec une reliure moderne, est conservé dans les collections de l'Université de Liège – n'est pas moins précieux. En effet, une analyse comparée des points de divergence entre sa traduction et celle de Corbechon, pourrait permettre de retrouver tous les passages qui devaient paraître opaques aux lecteurs du XVe siècle, et ceux qui, au contraire, ne leur posaient aucun problème d'interprétation. Ainsi, en tant que témoignage historique, ce texte nous permet aujourd'hui d'ajouter une petite pièce à la mosaïque de notre compréhension du passé, et de l'évolution des sciences au fil des années.